

Conseil municipal d'Octeville-sur-mer
Séance du 23 novembre 2020

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Monsieur le Maire : le Code Général des Collectivités Territoriales dispose, en son article L.2312-1, que le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires ; ce rapport donne lieu au débat d'orientation budgétaire.

En propos liminaire, je tiens tout d'abord à vous indiquer que les taux des taxes locales resteront inchangés en 2021 à Octeville-sur-mer et ce depuis 2010 :

- taux de la taxe d'habitation : 14,36 % ;
- taux de la taxe sur le foncier bâti : 27,26 % ;
- taux de la taxe sur le foncier non bâti : 34,13 %.

1. Le contexte économique et financier

La crise sanitaire a eu un certain impact sur les finances de la commune :

- les recettes liées à la cantine, aux activités périscolaires et extrascolaires ont été diminuées ; il en est de même pour la taxe additionnelle aux droits de mutation.
- les dépenses liées à l'hygiène renforcée et un encadrement des enfants beaucoup plus strict sur le temps de pause méridienne ont fortement augmenté.

L'hypothèse retenue pour 2021 est que la crise sanitaire aura le même impact en 2021 qu'en 2020, c'est-à-dire qu'elle aurait un impact fort sur une demi-année.

2. Les chiffres clés de la commune d'Octeville-sur-mer

Dans ce contexte nous évoquerons ci-après la structure et l'évolution envisagée des principaux postes de notre budget de fonctionnement avec un focus sur l'encours de la dette.

Le tableau suivant reprend de manière synthétique, les éléments du compte administratif pour les années 2014 à 2019, une estimation pour 2020 et une tendance pour 2021 (en milliers d'euros (K€)), l'exercice en cours n'étant pas clôturé et les prévisions pour l'année 2021 en cours d'élaboration :

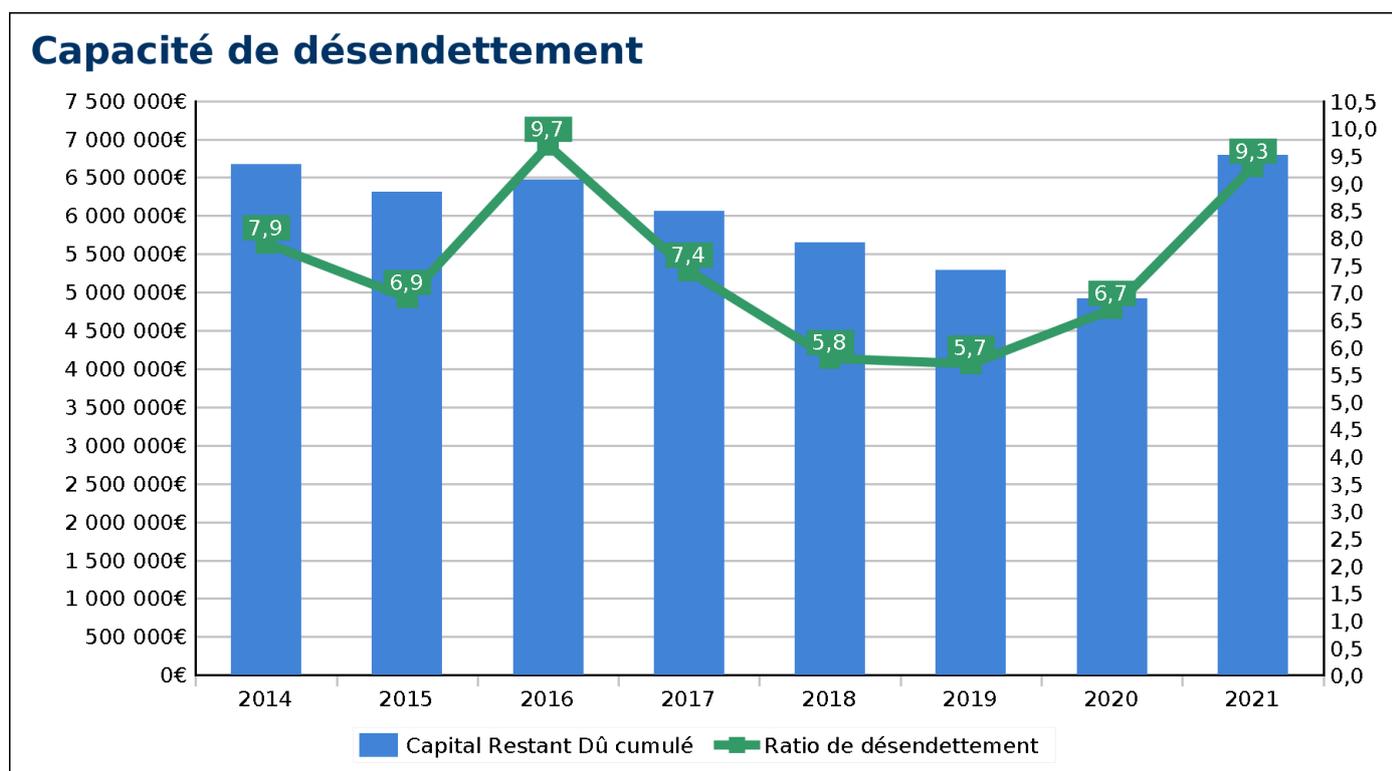
	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Estim 2020	Prév 2021
Charges à caractère général	1199	1241	1171	1080	1022	1043	1100	1150
Charges de personnel	2737	2831	2710	2673	2763	2705	2765	2820
Autres charges de gestion courante	524	536	607	729	755	684	690	700
Intérêts de la dette	299	284	270	263	250	235	220	205
Autres dépenses de fonctionnement	47	54	84	97	97	82	85	90
Total des dépenses réelles de fonctionnement	4806	4947	4842	4846	4900	4749	4860	4965

Produit des contributions directes	2707	2788	2821	2863	2930	3056	3100	3180
Fiscalité transférée	156	156	156	156	156	156	156	156
Fiscalité indirecte	932	1002	1011	1115	1092	960	880	850
Dotations	1326	1239	972	909	951	814	820	820
Autres recettes d'exploitation (dont produits exceptionnels)	632 (98)	668 (3)	833 (284)	870 (245)	744 (73)	913 (227)	680 (70)	620 (0)
Autres recettes d'exploitation hors produits exceptionnels	534	665	549	625	671	686	610	620
Total des recettes réelles de fonctionnement	5753	5865	5793	5912	5873	5900	5636	5626
Total des recettes réelles de fonctionnement hors produits exceptionnels	5655	5862	5515	5667	5800	5673	5566	5626

Épargne brute (hors produits exceptionnels)	947	918	666	821	900	924	776	661
--	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

L'encours de dette global de la commune au 31 décembre 2020 représente 4,9 millions d'euros répartis en 11 lignes d'emprunt.

Le ratio de désendettement fin 2020 est d'environ 7 ans.
Un emprunt de 2 200 000€ est prévu en 2021.



Le taux moyen des collectivités est d'environ 10 ans en 2019.

3. Les grandes orientations budgétaires pour 2021

L'objectif premier de la Municipalité est de garder un bon équilibre budgétaire pour maintenir l'épargne brute et réaliser ainsi, en partie par autofinancement, les investissements nécessaires au développement de la commune et à l'entretien du patrimoine communal, notamment la construction d'un espace culturel, le transfert du Dojo, etc ...

Pour préserver la capacité d'autofinancement et maintenir les taux d'imposition depuis 2010, la commune a été attentive à ses dépenses de fonctionnement et réalise d'année en année des économies en modernisant les services communaux, ses procédures et ses équipements.

Les efforts consentis en 2020 ont permis de limiter la progression des dépenses courantes à environ 2%, soit un peu plus de 100 000€. Le poste le plus important est la masse salariale qui a progressé de 2% du fait des renforts dus aux conditions sanitaires (soit environ 60 000€), ce qui correspond à l'évolution naturelle des salaires. La même progression est prévisible pour 2021.

Les recettes courantes ont baissé d'environ 100 000€, essentiellement du fait de la baisse de la taxe additionnelle aux droits de mutation. Elles devraient progresser d'environ 60 000€ en 2021.

Les projets principaux d'investissements de l'année 2021 sont les suivants :

Construction d'un espace culturel

Transfert du Dojo sur le site de l'Espace du Littoral

Aménagement des services techniques (engagement 2020)

Fin de la rénovation de la toiture de l'école Jules Verne

Réalisation d'un club house pour le Tennis club d'Octeville

Poursuite du marché de performance énergétique

Rénovation de la façade de la mairie

Renouvellement de matériels des services techniques de la commune

Le projet de budget primitif 2021 sera exposé en visioconférence lors de la commission des finances puis proposé au conseil municipal en décembre 2020.

Le compte administratif 2020 sera exposé en commission des finances au début de l'année 2021.

Le projet de budget primitif 2021 sera exposé en commission des finances puis proposé au conseil municipal en décembre 2020.

Le compte administratif 2020 sera exposé en commission des finances ultérieurement puis proposé au conseil municipal au printemps 2020.